

Formulaire de remise

Minuteriers pour chauffe-moteur



ÉCONOMISEZ 10\$

sur les minuteriers
mécaniques pour
chauffe-moteur*

- ✓ Économisez plus de 30 \$ par mois et par véhicule
- ✓ Diminuez le stress. Branchez-le et n'y pensez plus.

NOM DU TITULAIRE DE COMPTE (OBLIGATOIRE)

ADRESSE MUNICIPALE (OBLIGATOIRE)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (JOUR) (OBLIGATOIRE)

COURRIEL

ENVOYEZ-MOI LES DERNIÈRES OFFRES DE REMISE ET LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PROGRAMME INCHARGE.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

www.inChargeYukon.ca/fr
info@inChargeYukon.ca
867-393-5333

1. ACHAT

Achetez jusqu'à deux minuteriers mécaniques pour chauffe-moteur approuvées. Chaque minuterier vous donne droit à une remise de 10 \$.

2. FORMULAIRE ET FACTURE

Remplissez ce formulaire de demande de remise et joignez-y la facture. Déposez-le chez le détaillant ou déposez-le/postez-le à l'une des adresses suivantes :

ATCO Electric Yukon
100-1100 Front Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 3T4

Yukon Energy
2 Miles Canyon Road
Whitehorse (Yukon) Y1A 6S7

3. REMISE

La remise sera déduite de votre facture d'électricité environ un mois plus tard.

* La remise s'applique aux minuteriers mécaniques d'extérieur, avec un boîtier étanche, comprenant au moins deux prises, qui peuvent être utilisées avec des chauffe-moteur et qui ont une résistivité d'au moins 1875 W/15 A.

Modalités

La remise s'applique aux minuteriers pour chauffe-moteur approuvées, jusqu'au 31 décembre 2019 ou jusqu'à ce que le budget prévu pour les remises soit épuisé. Cette offre s'applique sous réserve des modalités énoncées dans ce formulaire de remise. La remise ne peut être jumelée à d'autres remises, offres ou rabais faits par des tiers. Elle s'applique uniquement aux résidents du Yukon sur des articles achetés pour leur usage personnel chez un détaillant yukonnais participant. Les formulaires de remise peuvent être déposés chez un détaillant participant, dans les bureaux de la société ATCO Electric Yukon ou dans les bureaux de la Société d'énergie du Yukon. On peut se procurer une liste des détaillants participants et une copie du formulaire de remise sur le site Web inCharge. Le client doit posséder un compte d'électricité résidentiel au Yukon et la remise sera déduite de sa facture d'électricité. Limite d'une remise par article. Limite de deux remises par compte d'électricité résidentiel du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Le client doit payer toutes les taxes qui s'appliquent sur le prix d'achat original de l'article avant la remise. Le montant de la remise ne peut dépasser le prix d'achat de l'article. Les formulaires de remise doivent être envoyés dans les 30 jours suivant l'achat. Le programme de remise inCharge est une initiative d'Énergie Yukon et est en partenariat avec ATCO Electric Yukon. Le programme inCharge n'offre aucune garantie, aucune caution, ni aucun endossement explicites ou implicites des articles achetés et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation de ces articles. Ce formulaire de remise n'a aucune valeur marchande.